



Swiss Rowing Indoors

Avant-Programme 2020
version française



See-Club Zug
Seit 1882



Contenu

1. Règlement.....	3
2. Organisation.....	3
3. Catégories et classes d'âge.....	3
3.1 Courses officielles des Swiss Rowing Indoors.....	3
3.2 Teamsprint	3
4. Programme des courses.....	4
5. Finance d'inscription	4
6. Inscriptions.....	4
7. Délai d'inscription.....	5
8. Modifications et inscriptions tardives	5
9. Forfait.....	5
10. Bureau de course.....	5
11. Primes pour record Suisse.....	5
12. Annonce des résultats et cérémonie protocolaire	5
13. Sprints par équipes	6
13.1 Catégories	6
13.2 Déroulement des courses. NOUVEAU !	6
13.3 Finance d'inscription	6
13.4 Autres dispositions	6
14. Droit à l'image et données personnelles.....	6



1. Règlement

Les Swiss Rowing Indoors sont soumis au règlement *Swiss Rowing Indoors Reglement 2016-11-21*.
Merci de bien tenir compte de ce règlement!

2. Organisation

Lieu	Sporthalle Zug, General Guisanstrasse 2, 6300 Zug, Schweiz
Date	25 janvier 2020

3. Catégories et classes d'âge

3.1 Courses officielles des Swiss Rowing Indoors

Catégories (séparées en hommes et femmes)	Distances	Année de naissance
Open	2000m	2001 et plus
Poids légers	2000m	2001 et plus
Juniors U19	2000m	2002 et moins
Juniors U17	1500m	2004 et moins
Juniors U15	1000m	2006 et moins
Masters 30	2000m	1990 et plus
Masters 40	2000m	1980 et plus
Masters 50+	2000m	1970 et plus
Para Rowing (catégories selon inscriptions)	1000m	Selon les catégories

3.2 Teamsprint

Voir chap. 13 sprint par équipes. Attention, nouveau déroulement des courses !



4. Programme des courses

horaire	catégorie	Abréviation de la catégorie	Serie	Course
10:30	Juniors U17	BJM	C	CN
10:45	Juniors U19	JM	C	CSJ
11:00	Juniors U15	CJM	B	CN
11:15	Juniors U17	BJW	B	CN
11:30	Juniors U17	BJM	B	CN
11:45	Juniors U19	JM	B	CSJ
12:00	Hommes open	M	B	CS
12:15	Masters toutes catégories	MM/MW	A	CN
12:30	Para-Rowing toutes catégories	PARA	A	CN
Pause de midi				
13:15	Juniors U15	CJM	A	CN
13:30	Juniors U15	CJM	A	CN
13:45	Juniors U17	BJW	A	CN
14:00	Juniors U17	BJM	A	CN
14:15	Juniors U19	JW	A	CSJ
14:30	Juniors U19	JM	A	CSJ
14:45	Femmes poids légères	LW	A	CS
15:00	Femmes open	W	A	CS
15:15	Hommes poids légers	LM	A	CS
15:30	Hommes open	M	A	CS
<i>Sprints par équipes</i>				
15:50	<i>Sprints par équipes U15</i>	<i>TSU15</i>	A	CD
15:55	<i>Sprints par équipes U17</i>	<i>TSU17</i>	A	CD
16:00	<i>Sprints par équipes U19</i>	<i>TSU19</i>	A	CD
16:05	<i>Sprints par équipes open</i>	<i>TSO</i>	A	CD

CS – Championnats suisses, CSJ – Championnats suisses juniors, CN – Critérium National, CD – Course démonstration

5. Finance d'inscription

La finance d'inscription pour les SRI officiels se monte à CHF 35.- par participant. Les montants sont à régler dans les délais d'inscription. Chaque responsable de club doit être en mesure de montrer un justificatif le jour de la compétition. Pour les clubs étrangers, la finance par participant est de CHF 20.-

Coordonnées pour le paiement:

Zuger Kantonalbank, Clearing-Nr. 787, PC-Konto 80-192-9, Konto 7718864308, Swift KBZGCH22, IBAN CH3400787007718864308

En faveur de Swiss Rowing Indoors, See-Club Zug, 6300 Zug

Merci de mentionner le nom de votre club, afin de pouvoir bien classer votre inscription!

6. Inscriptions

Les inscriptions ne sont possibles que sur le site SRI: <https://www.rowingindoors.ch/>

Les modifications, inscriptions tardives et forfaits hors délais sont à annoncer à

info@rowingindoors.ch sous la forme suivante:

Nom, Prénom, année de naissance, genre, n° de licence, club, catégorie, meilleur temps personnel

Exemples:

Pfister, Max, 1953, H, 1548, CAV, Masters 50+, 5:48

Regamey, Jeanine, 2000, F, 96935, CA Botofflens, Juniors U17, 8:02



7. Délai d'inscription

Le délai d'inscription est fixé au **mardi 14 janvier 2020 à minuit**

A cet instant précis, les inscriptions devront être en possession des organisateurs. Les inscriptions via internet seront désactivées. Avant ce moment, les inscriptions peuvent être modifiées on-line gratuitement et aussi souvent que nécessaire. Voir point 8 ci-dessous pour toute modification d'inscription hors délai. Les demandes de licences doivent être déposées à la FSSA dans le délai d'inscription aux SRI (voir le règlement). ATTENTION: le bureau de la FSSA sera fermé entre Noël et Nouvel-An. Nous vous recommandons donc d'adresser vos demandes de licences avant Noël à la FSSA.

8. Modifications et inscriptions tardives

Après le délai d'inscription, les modifications et inscriptions tardives sont encore possibles jusqu'à 90 min avant le départ de la **première** course de la journée, sous réserve des places disponibles dans les séries.

Un versement de CHF 10.- sera exigé pour toute modification ou inscription tardive.

9. Forfait

Aucun remboursement ne sera effectué pour un forfait annoncé hors délai. Un forfait annoncé plus de 90 min avant la **première** course de la journée est accepté et sera validé. Si le forfait est annoncé après ce délai, le participant sera considéré comme ne s'étant pas présenté au départ et recevra une amende de la part des arbitres.

Les certificats médicaux peuvent être utilisés pour éviter les amendes, mais la finance d'inscription ne sera jamais remboursés.

10. Bureau de course

On peut joindre le bureau de course à l'adresse info@rowingindoors.ch jusqu'à 90 min avant la première course de la journée. Le jour de compétition, le contact est aussi possible directement sur place à partir de 08h30.

11. Primes pour record Suisse

Une prime en espèces de CHF 500.- est allouée pour un nouveau record suisse élite, CHF 250.- pour les juniors.

Catégories	Temps	Athlète
Femmes open	6:51.9	Gmelin Jeannine, Ruder Club Uster (SRI 2018)
Femmes poids légères	7:08.6	Rol Frédérique, Lausanne-Sports Aviron (SRI 2019)
Juniors U19	6:58.4	Weibel Chantal, Ruderclub Cham (SRI 2006)
Hommes open	5:47.3	Delarze Barnabé, Lausanne-Sports Aviron (SRI 2017)
Hommes poids légers	6:08.9	Struzina Andri, See-Club Zug (SRI 2019)
Juniors U19	5:59.7	Roth Tim, Grasshopper Club Zürich (SRI 2019)

12. Annonce des résultats et cérémonie protocolaire

Les annonces des résultats, ainsi que les cérémonies protocolaires, ont lieu env. 25 minutes après la dernière série d'une catégorie.

Les médailles vont aux trois meilleurs temps de chaque catégorie. Il s'agit d'un classement général par catégories et non d'un classement par séries.



13. Sprints par équipes

13.1 Catégories

Catégorie	Distance	Année de naissance	Prime de victoire
Teamsprint U15	1000m	2006 et moins	100CHF
Teamsprint U17	1000m	2004 et moins	100CHF
Teamsprint U19	1000m	2002 et moins	150CHF
Teamsprint open	1000m	2001 et plus	200CHF

Chaque équipe est formée de quatre athlètes de la même catégorie ou d'une catégorie inférieure. Chaque équipe doit comporter au moins une athlète féminine dans ses rangs. Les courses par équipes sont considérées comme des spectacles et ne comptent ni pour les championnats suisses, ni pour le Critérium National.

13.2 Déroulement des courses. **NOUVEAU !**

Les quatre athlètes d'une équipe rament **l'un après l'autre sur le même** ergomètre. Les règles suivantes sont à appliquer : aucun athlète ne doit parcourir plus de 250m. Chaque athlète peut décider s'il parcourt cette distance en une seule fois (1 x 250m) ou en plusieurs fois (p.ex : 2 x 125m). Chaque équipe décide elle-même l'ordre de passage et le nombre de changements des équipiers. L'équipe qui aura atteint en premier la distance de 1000m sera déclarée vainqueur.

Pour ces courses, on n'utilise que chaque quatrième ergomètre, afin de laisser assez place pour les changements. Pendant la course, toute l'équipe doit se tenir à côté ou derrière l'ergomètre. Il est interdit d'enjamber les ergomètres voisins. Il est interdit de marcher dans la zone à l'avant des ergomètres (zone de câblage). Nous recommandons vivement aux équipes d'exercer ce mode de course à l'avance, ceci afin de minimiser les risques de blessures et d'optimiser les chronos.

Documentation sur Youtube: rowing erg relay race

Une course n'a lieu que si deux équipes complètes au moins se présentent au départ.

13.3 Finance d'inscription

La finance d'inscription par équipe de quatre s'élève à CHF 80.-

Par ailleurs, les mêmes dispositions que celles figurant au chap. 5 (Finance d'inscription) sont valables.

13.4 Autres dispositions

En ce qui concerne les modifications, les délais, etc, les dispositions sont les mêmes que pour les courses officielles SRI.

14. Droit à l'image et données personnelles

Par son inscription aux courses des Swiss Rowing Indoors, chaque participant(e) autorise purement et simplement l'utilisation de son image et de ses données personnelles.

Dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la manifestation, des données personnelles telles que : nom, prénom, sexe, et âge seront traitées, en particulier et à titre d'exemple les listes d'engagements, de départ et les résultats seront notamment affichés sur place, distribués, publiés sur tout support, des courses seront filmées, retransmises sur écrans géants voir enregistrées et publiées sur Internet, des photos seront prises et publiée sur tout support. Au surplus, l'autorisation permet explicitement la diffusion et l'utilisation des images et données personnelles sur n'importe quel support ou média et sur tous territoires par l'organisateur et la Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron de même que les prestataires mandatés. Les données seront traitées exclusivement en relation avec la manifestation et ne seront pas transmises indûment à des tiers. Les droits d'auteur sur les images prises par le fournisseur de vidéo et de photo mandaté par l'organisateur appartiennent à l'organisateur.